



Sécurisation du carrefour rue de l'Eglise / rue des Mésanges et création d'une zone d'évitement de bus

Les écoles primaires de Zetting et de Rémelfing, ayant chacune deux classes dans le cadre du Regroupement Pédagogique Intercommunal, un bus circule 4 fois par jour entre les deux villages. Lors de son parcours, le croisement entre la rue de l'Eglise et la rue des Mésanges est particulièrement dangereux car il implique pour le bus du fait d'un angle réduit de braquage, une emprise sur le trottoir délimité par un muret.

L'école maternelle étant accolée à l'école primaire, le flux des véhicules et des piétons est important aux heures d'accès aux écoles, la présence du bus nécessite de mettre la voie en sens unique à ces horaires afin de sécuriser la circulation d'autant que la rue des mésanges possède un trottoir très étroit et la visibilité est réduite.

Dans le cadre de la sécurisation de l'accès, notamment pour le bus de l'école, la commune souhaite réaménager la voirie.

Les travaux ont pour objectifs :

- De ralentir les véhicules arrivant du bas de la « rue de l'église » en installant un céder le passage et un îlot giratoire à cette intersection
- D'élargir l'intersection pour faciliter le passage du bus
- De réaliser un trottoir « rue des mésanges » pour sécuriser l'accès des piétons, notamment les enfants se rendant au groupe scolaire. Le transformateur sera déplacé avec l'accord obtenu d'ENEDIS.
- De créer une zone d'évitement de bus pour libérer de l'espace de circulation sur la rue des mésanges.
- De créer quelques places de parking à proximité de la grille principale de l'école primaire.

Nous envisageons la réalisation de ces travaux de sécurisation à partir de l'été 2018 en période de congés scolaires en deux étapes : le carrefour, nécessitant le déplacement du transformateur puis la zone d'évitement de bus



Fiche technique :

Début des travaux : Juin 2018 - Fin des travaux : Septembre 2019

Financement :

Détails des coûts	
Acquisition du terrain	4 956 €
Maîtrise d'œuvre	3 920 €
Sécurisation du carrefour et création du parking	113 245 €
Zone d'évitement de bus	51 015 €
Coût total :	173 135 €
Détails des subventions	
Département	43 284 €
CASC	42 797 €
Amendes de police	38 068 €
Total subventions :	129 149 €
Coût pour la commune :	
	48 986 €

